

WASHINGTON/5  
NEW-YORK/2  
218770 COMEU B

BRUXELLES, LE 12 MARS 1975

TELEX NO. 21901

COMMISSION  
DES  
COMMUNAUTES EUROPEENNES

432

NOTE BIO COM (75) 87 AUX BUREAUX NATIONAUX  
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE ET A MM. LES DIREC. GEN. D.G. I ET X  
+++++

REUNION DE LA COMMISSION.  
+++++

LA COMMISSION S'EST REUNIE A STRASBOURG, CE MATIN, DE 9 HEURES  
A 10 H 30.  
LE PRESIDENT ORTOLI ET LE VICE-PRESIDENT HAFERKAMP, RENTRES DE  
DUBLIN, ONT LONGUEMENT COMMENTE LE DEROULEMENT ET LES RESULTATS  
DU CONSEIL EUROPEEN.

JE VOUS RESUME CI-APRES LES COMMENTAIRES DU PRESIDENT, QUI SONT  
PARTAGES PAR LA COMMISSION TOUTE ENTIERE :

1.-  
SUR LES GRANDS DOSSIERS A L'ORDRE DU JOUR LES CONCLUSIONS  
AUXQUELLES LE CONSEIL EST PARVENU PEUVENT ETRE CONSIDEREES COMME  
SATISFAISANTES : ELLES ONT ETE ELABOREES DANS LE CADRE COMMUNAUTAIRE  
ELLES SONT EQUILIBREES, ELLES ONT ETE INSPIREES PAR UN ESPRIT  
COMMUNAUTAIRE MARQUE DONT TOUS LES PARTICIPANTS ONT DONNE  
CONSTAMMENT LA PREUVE.

2.-  
IL APPARTIENT MAINTENANT A LA GRANDE-BRETAGNE DE \*\* TIRER  
SON BILAN \*\*. MAIS IL NE FAIT PAS DE DOUTE QUE POUR LA COMMUNAUTE,  
TOUTE ENTIERE, CE BILAN EST LARGEMENT POSITIF.

3.-  
LA COMMISSION A PU JOUER COMPLETEMENT SON ROLE LE PLUS POLITIQUE :  
ELLE A EN EFFET FOURNI AU CONSEIL LES MOYENS POUR AVANCER DANS LE  
RESPECT DES REGLES COMMUNAUTAIRES. ON PEUT BIEN AFFIRMER QUE LES  
DECISIONS REPRENENT POUR L'ESSENTIEL LES PROPOSITIONS DE LA  
COMMISSION.

4.-  
IL IMPORTE DE SOULIGNER QUE LE CONSEIL EUROPEEN, DANS SA PREMIERE  
SESSION, A STRICTEMENT SUIVI LES PROCEDURES COMMUNAUTAIRES.  
ON PEUT DONC PREVOIR QUE DANS L'AVENIR, SES REUNIONS DONNERONT  
L'OCCASION DE TRAITER LES GRANDES AFFAIRES EUROPEENNES ET QUE LA  
COMMISSION CONTINUERA A EXERCER EFFICACEMENT SON POUVOIR D'INITIATI-  
VE.

5.-  
LE PRESIDENT ORTOLI ET LE VICE-PRESIDENT HAFERKAMP ONT AUSSI  
SOULIGNE L'IMPORTANCE DES DEBATS SUR LES AUTRES SUJETS A L'ORDRE  
DU JOUR DU CONSEIL EUROPEEN :

LA SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE S'EST MANIFESTEE CLAIREMENT,  
MEME SI LES DELIBERATIONS ONT ETE NECESSAIREMENT LIMITEES.  
IL APPARTIENT MAINTENANT AUX INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES DE  
POURSUIVRE ET CONFIRMER L'ACCORD POLITIQUE QUI S'EST FAIT JOUR  
A DUBLIN SUR TOUTES LES GRANDES AFFAIRES QUI DEMANDENT UNE PRE-  
SENCE EUROPEENNE ACTIVE ET SOLIDAIRE.

AMITIES,

B. OLIVI .-

-----  
COMEUR - BRUXELLES 21877  
-----

218770 COMEU BT  
NNNNN  
COMEUR BERCOR B  
COMEUR CORBER B